

Tressange

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 85 / JANVIER 2025

www.tressange.fr

mag'

PARCOURS DE LA MARCHÉ OCTOBRE ROSE



Bulletin municipal d'informations

Janvier 2025



Sommaire

Edito	03
Vie municipale	04
Travaux et embellissement	15
Fêtes et cérémonies	18
Vie associative et sportive	22
Jeunesse	35
Nature et environnement	52
Informations pratiques	54

Encart central :
Calendrier des ramassages divers
Plan de Tressange
Calendrier des manifestations 2025

MAIRIE – 2 place Charles de Gaulle – 57710 TRESSANGE
Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h,
le samedi de 10h à 12h
Tél. 03 82 59 10 30
Email : mairie@tressange.fr
Site internet : www.tressange.fr
Permanence de M. Le Maire sur RDV

CONCEPTION, RÉDACTION, PHOTOS
Commission Communication Mairie de Tressange

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Monsieur le Maire

IMPRESSION
Imprimerie Klein
Imprimé sur du papier PEFC garanti sans chlore

Merci à M. Christian COLLIN
pour le prêt des photos
Merci à nos annonceurs pour leur confiance



L'année 2024 s'achève sur une bien triste image que nous donne nos gouvernants ! Heureusement que les collectivités locales, grâce au soutien sans faille de leurs administrés, permettent à notre beau pays, la France, de garder la tête haute dans ce tumulte international que nous traversons.

Mais revenons vite chez nous.

Je me pose toujours la question : à TRESSANGE pourrions-nous faire mieux ? Certes oui. Mais comment et à quel prix ? Les idées ne manquent pas. Les mettre en application c'est autre chose ! La boîte est ouverte. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, pour autant, bien sûr qu'elles soient réalistes.

L'année 2025 verra se poursuivre l'achèvement des travaux d'extension de la mairie, la rénovation du complexe sportif et la construction du nouveau stade synthétique, tant attendu par nos jeunes sportifs. D'autres travaux, dont la liste n'est pas exhaustive, sont également programmés.

J'adresse un merci particulier aux membres du Centre Communal d'Action Sociale et plus spécialement à celles et ceux qui animent le Foyer des Anciens, à toutes les associations locales dont nous sommes très fiers et surtout notre jeunesse qui est remarquable, le bénévolat est très présent dans la Commune. Est-il nécessaire de le souligner ?

Ignorons, s'il en était besoin, les éternels insatisfaits qui se complaisent dans l'ingratitude.

Merci à chacune et chacun d'entre vous de permettre à la municipalité de poursuivre avec confiance et sérénité la noble mission que vous lui avez confiée au bénéfice exclusif des habitants de notre belle et agréable commune de TRESSANGE.

Bonne et heureuse année 2025 !

Votre Dévoué,
Denis SCHITZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Schitz', written over a faint background of trees.

Les décisions du Conseil

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer de hausse sur les taxes locales. Les taux suivants sont ainsi maintenus :

- Taxe Foncier Bâti **25,21 %**
- Taxe Foncier non Bâti.....**43,22 %**
- Taxe d'Habitation**8,94 %**

ZONES D'ACCELERATION DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Le Conseil Municipal a décidé d'arrêter l'identification de zones d'accélération telles que présentées. Le Maire précise, qu'à la suite de la concertation locale, aucun avis défavorable n'a été signifié. Il précise également que ces zones ont été identifiées comme potentiels de développement d'Énergies Renouvelable à titre incitatif et non coercitif.

RYTHME SCOLAIRE – DEROGATION DE LA SEMAINE A 4 JOURS

La dérogation dont bénéficie la Commune pour l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours étant arrivée à échéance, le Conseil Municipal, après avis favorable du Conseil d'École, a émis un avis favorable à la reconduction de cette mesure, pour une durée de 3 ans.

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX RUE ALAIN GERBAULT A TRESSANGE

Sur proposition du groupe de travail concernant l'aménagement du terrain de jeux rue Alain GERBAULT à TRESSANGE, Le Conseil Municipal a accepté le projet, a décidé d'entreprendre les travaux ainsi que d'acquérir le mobilier urbain. Le montant de l'enveloppe financière ouverte au budget s'élève à 60 000 € TTC.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de maintenir en l'état les jeux installés dans le lotissement « Les Arbrisseaux » de BURE.



Terrain de jeux Alain Gerbault.

CONCERTATION SUR L'ISOLEMENT ET LE DEPLACEMENT DES SENIORS

Après l'exposé de Mme Sylvie BECQUER, vice-présidente du CCAS, sur l'isolement et le déplacement des seniors de la Commune, le Conseil Municipal se déclare solidaire de l'action engagée et notamment la distribution d'un questionnaire auprès de personnes âgées de 75 ans et plus.

D'autre part, Mme Joelle FRIEDRICH indique la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Cette CPTS est conçue pour aider les professionnels de santé à mieux structurer leurs relations et mieux se coordonner. Le bénéfice attendu est aussi une plus grande fluidité des parcours de santé pour le patient.

RENTREE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2024-2025

a) Groupe Scolaire « Les Crayons Magiques » : Effectifs :

- Ecole Maternelle : 92 } 248
- Ecole Élémentaire : 156 } élèves

Diminution de 15 élèves par rapport à la rentrée précédente. 26 élèves proviennent de communes extérieures, soit 10 % des effectifs.

b) Périscolaire « 1, 2, 3 Soleil » :

Effectifs en baisse : 218 enfants sont inscrits à la rentrée (230 l'année dernière)

- Maternelle : 86 } 218
- Élémentaire : 132 } élèves

c) Club Ados :

La Section « Club Ados » du Périscolaire accueille 39 ados pour l'année scolaire 2024/2025 (contre 26 pour 2023/2024).

d) Mouvement personnel enseignant :

- Départ : Monsieur Jonathan WEBER (Élémentaire)
- Arrivée : Madame Gaëlle DAUSSIN (Élémentaire)

Madame Cassandra ONURSAL assure la décharge de Madame Michèle MARANO (lundi et mardi)

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 600 € à l'Entente Bure Boulange, pour le traçage des terrains de foot communaux (au titre de la 2ème tranche),
- 265 € à la Coopérative Scolaire, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, du 20 septembre 2024 à RODEMACK, pour les enfants des classes de CE1, CE2 et CM1.

FIXATION DES LOYERS ET CHARGES - ANNEE 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une hausse de 2,47% sur les loyers des logements et bâtiments communaux pour l'année 2025. Les tarifs de location de la Salle des Fêtes seront majorés dans les mêmes conditions.

DEVENIR MAISON GAUCHEY

Le Maire a informé le Conseil Municipal des échanges qui ont été tenus lors de la réunion du CCAS et de la Commission Communale de l'Urbanisme le 17 septembre 2024 concernant le devenir de l'ex-propriété GAUCHEY. S'agissant d'un dossier qui vise prioritairement les seniors et qui se trouve au centre des nouvelles dispositions d'urbanisme applicables dès à présent, le Maire demande au Conseil Municipal d'engager les études préalables nécessaires afin de préserver les intérêts de la Commune avant toute autre décision.



INÈS VITAL

Domiciliée à TRESSANGE, Inès a eu l'honneur et le privilège d'intégrer le jury Jeunes au dernier Festival du film italien de VILLERUPT et de faire le discours lors de la remise des Amilcars. Pour cette arrière-petite-fille d'émigrés italiens installés à LONGWY en 1936 et dont l'arrière-grand-père était premier fondateur des hauts-fourneaux de l'aciérie de la Chiers, ce festival lui tenait à cœur. Elève au lycée Alfred-Mézières de LONGWY, elle prépare à la fois son baccalauréat français et l'Esame di Stato Italien (équivalent du bac français). Cette opportunité permet à Inès de concilier deux de ses grandes passions l'Italie et le Cinéma. Le rôle de jurée pour le festival représente une expérience unique avec la projection de trois films par jour et un moment mémorable lors de la remise des prix et sa rencontre avec le réalisateur gagnant Loris LAI pour son film « Bambini di Gaza ». Elle remercie également sa professeure d'histoire ainsi que ses camarades de classe qui l'ont soutenue dans ce projet. Inès envisage d'intégrer une faculté de droit international après le baccalauréat. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans la suite de son parcours scolaire.

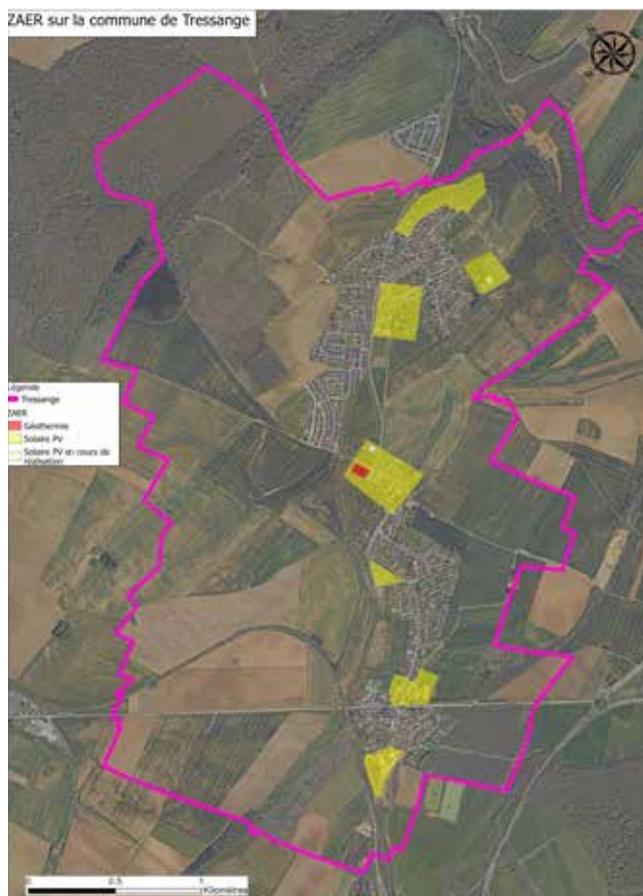


Z.A.E.N.R Zone d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi promulguée le 10 mars 2023, chaque commune devait définir des zones pouvant recevoir des installations d'énergie renouvelable. La commune de TRESSANGE a proposé :

- De cartographier sept zones à potentiel solaire (bâtiments communaux, hangars agricoles, secteurs spécifiques identifiés pour leur potentiel énergétique...) dont un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du complexe sportif). Une zone de géothermie est installée au groupe scolaire « Les Crayons Magiques ».
- De ne pas cartographier de zone d'accélération de l'énergie éolienne. Nous n'avons pas identifié de zone de méthanisation en accord avec le projet d'unité de méthanisation territoriale porté par la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville. Cela répond aux besoins en valorisation de l'ensemble du territoire en matière de biodéchets. Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité ad'hoc sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la Commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

La consultation publique a eu lieu du 4 au 16 mars 2024 et n'a pas donné lieu à des observations. La délibération a été prise lors du Conseil Municipal du 21 mars 2024.



L'année en images

Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique s'est réuni comme à son habitude au mois de janvier. La présidente pour l'occasion remercie l'ensemble des bénévoles pour le travail fait pour l'entretien de la chapelle et de l'église, mais aussi à la chorale qui permet des célébrations chaleureuses.



Découverte

Lors du creusement des fondations de l'extension de la Mairie, un obus a été décelé par l'entreprise KCTP, en charge des travaux. L'engin d'origine allemande date de la deuxième guerre mondiale. Le projectile a été récupéré par le service déminage de METZ afin d'être détruit dans un puits appelé fourneau.



Distribution

En mars la Commune a procédé à la distribution des sacs de tri.



Nettoyage de la Commune

MERCI aux bénévoles pour leur participation au nettoyage de printemps du 16 mars et à ceux de celui d'automne du 26 octobre.





Fête foraine

La fête foraine s'est installée quelques jours sur la Commune pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Stagiaires

Trois élèves de seconde au lycée Hélène Boucher de Thionville (Gabriel GIARRATANO, Alexia WEBER, Noé HOWALD) résidant dans la Commune, ont réalisé un stage obligatoire de découverte à l'école et au périscolaire d'une durée de deux semaines.



Elections

Marie FAUL, Rafaël VAGNER et Emy SCHAEDEGEN nouveaux jeunes électeurs ont tenu les bureaux de votes lors des dernières élections européennes. Un engagement citoyen pour ces étudiants et une aide appréciée.



La Poste

Lors de la Convention Tous Partenaires de la MOSELLE, le 5 juillet 2024 à AMNÉVILLE, réunissant les représentants des agences communales de la Poste ainsi que les bureaux de secteurs, Carine DUL, responsable de notre agence communale, s'est distinguée en réalisant le meilleur chiffre au niveau des Lettres Services Plus. Un produit qui permet d'expédier des documents importants et des petites marchandises en toute sérénité avec un suivi.



Tour de Moselle

Le tour de MOSELLE cycliste est passé par la Commune le samedi 14 septembre.



Mouvement du Personnel

Arrivées : Michèle DICOP (adjointe technique), Elisa DONATO (apprentie CAP petite enfance), Enola WATLET (apprentie CAP petite enfance), Aurélie MERY (adjointe technique), Morgane STIBLING (adjointe technique) et Maud PETER (adjointe technique).

Départs : Christine BERMON, Olivia GIORDANO, Manon LEFEBVRE, Clara TOBOLA, Suzanne ZANETTIN.



Transport

Une permanence Citéline (réseau de bus de Thionville-Fensch) a eu lieu le mercredi 18 septembre sur le parking de la salle des fêtes de BURE.



Spectacle

Un spectacle de magie interactif était mis en scène pour l'arbre de Noël de la Commune. Les artistes ont fait rêver petits et grands.

Pompiers

Toutes nos félicitations à Thomas MENDIETA nommé au grade de Sergent et Fiona PORTARO résidant la Commune, pour leur engagement au sein de l'unité opérationnelle des pompiers d'OTTANGE.





Etat-civil 2024

19 Naissances

Pour rappel nous ne mettons que les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation.



1. **Edgar SALARD**
né le 03/01/2024
2. **Matteo VIEIRA SARAVIA**
né le 18.06.2024
3. **Ellie SARG**
née le 16/07/2024
4. **Isao SCALVINI ASTURI**
né le 16.09.2024
5. **Maylis GIGES**
née le 25/09/2024

Nous ne mentionnons que les mariages pour lesquels nous avons reçu l'autorisation de publication.

11 Mariages

1. **Laura POLITO et Ismaël BENZAADI**
le 15/03/2024
2. **Pauline BARBA et Kévin MEYER**
le 31/05/2024



3. Brigitte KLEIN et Olivier PIOVAN
le 01/06/2024



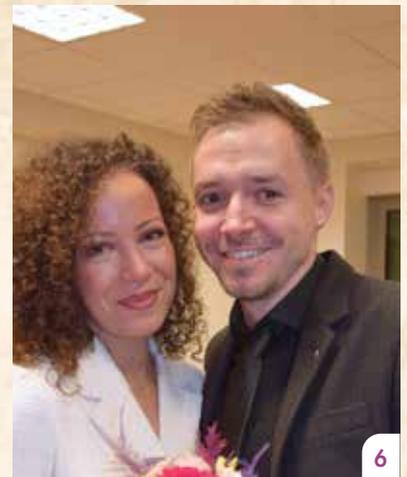
4. Jennifer PRIoux et Gaëtan BELLIOt
le 13/07/2024



5. Julien GEORGES et Silvia OLIVEIRA DOMINGUES
le 13/07/2024



6. Fabrice SARG et Alicia HADDAD
le 02/11/2024



15 Décès

Eric SCHMUCK
le 01/01/2024
âgé de 37 ans

Roger CASSE
le 21/04/2024
âgé de 89 ans

Viviane BORTOLUZZI
le 18/06/2024
âgée de 82 ans

Marie-Jeanne LEICHEL
le 01/10/2024
âgée de 65 ans

Louis LALLEMAND
le 12/01/2024
âgé de 81 ans

Francis DEMORI
le 04/05/2024
âgé de 69 ans

Ginette CAZALET
le 18 /06/2024
âgée de 78 ans

Roland LANE
le 08/11/2024
âgé de 84 ans

Hugues FEDRIZZI
le 08/02/2024
âgé de 92 ans

Antoinette GUIDI
le 19/05/2024
âgée de 78 ans

Françoise WEBER
le 07/07/2024
âgée de 78 ans

Pierre THIEX
le 22/11/2024
âgé de 71 ans

Michel NOIREL
le 08/04/2024
âgé de 54 ans

René URBANC
le 16/06/2024
âgé de 80 ans

Pierre MORETTO
le 15/07/2024
âgé de 87 ans



Anniversaires de mariage

En cette année 2024 la Commune aura mis à l'honneur 6 couples lors d'une cérémonie organisée à la salle des fêtes de BURE le dimanche 29 septembre.

L'occasion pour le Maire de retracer le parcours des couples avec la famille et les amis présents mais aussi de partager un moment convivial.



**NOCES
D'OR
50 ANS**

- Gilles RENAULT et Liliane GORISEK
mariage le 27/04/1974
- Georges KEDZIAK et Elisabeth EZARD
mariage le 20/07/1974
- Mauro SORBELLI et Giuseppina RENZI
mariage le 16/11/1974

**NOCES
DE DIAMANT
60 ANS**

- Serge DUMONT et Madeleine BAZIN
mariage le 22/08/1964
- Raymond JUVAN et Marie-France SCHWEITZER
mariage le 24/10/1964
(photo ci-dessous)

**NOCES
DE PALIS-
SANDRE
65 ANS**

- Michel SCHWIRTZ et
Christine GORAL
mariage le 18/04/1959



Actions et projets du CCAS

Théâtre

La représentation théâtrale jouée par la troupe « l'île en Joie » a connu un beau succès, rires et joie étaient de la partie. La troupe reviendra le 14 mars 2025 avec une pièce inédite : « La Maire veille ». A ne pas manquer pour passer une agréable soirée.



Brioche de l'Amitié

La Commune de TRESSANGE remercie toutes les personnes bénévoles qui ont participé à l'opération «Brioche de l'Amitié», ainsi que la population de TRESSANGE, LUDELANGE et BURE, qui s'est montrée généreuse pour cette œuvre en faveur des enfants inadaptés.

Cette collecte a rapporté la somme de **3 371.63 €**. Déduction faite du prix des brioches, c'est la somme

de **2 387,43 €**

qui a été versée pour le projet de rénovation de la Maison d'Accueil Spécialisée Les Marronniers de GUENANGE.



Repas des Anciens

Rendez-vous incontournable, le repas annuel des Séniors de la Commune a connu un vif succès par son bon repas et sa bonne ambiance. Cette fête a mis à l'honneur les doyens du jour : Mme Anne-Marie CRESTETTO, Mme Joséphine RECH et M. René CRESTETTO tous nés en 1931 qui ont été chaleureusement félicités et gâtés par le CCAS.



Collecte Restos du coeur

Pour la dixième édition, les membres du CCAS se sont investis pour collecter **1255,5 kg** de denrées alimentaires et d'hygiène au profit des « Restos du Cœur d'OTTANGE » ; ceci grâce à la générosité de la population et des écoliers de l'école « les crayons magiques » qui ont reçu un diplôme pour leur participation. Un grand MERCI pour leur solidarité.



Enquête

Le Centre Communal d'Action Sociale a adressé aux 233 personnes de plus de 75 ans un questionnaire (identifier les besoins et les attentes des seniors pour mieux adapter les services communaux).

Les résultats de cette enquête portant sur un taux de réponse de 25% sont disponibles en Mairie ou peuvent vous être envoyés à votre adresse mail sur demande.



Colis

Comme il est de tradition depuis de nombreuses années, 97 colis gourmands ont été offerts et distribués par le CCAS.

Bonne dégustation et bonnes fêtes à toutes.



Le Foyer des Anciens

Le Foyer des Anciens a été créé, il y a de très nombreuses années. Il a permis à tous les retraités désireux de passer un bon moment ensemble de se retrouver dans un local qui leur est réservé.

Le Foyer a permis à certains de ne pas rester seuls chez eux mais d'avoir une vie sociale très agréable. L'après-midi, les joueurs de belote se précipitent sur leurs cartes alors que d'autres préfèrent jouer au Scrabble ou Triomino.

Le goûter est servi en fin d'après-midi. C'est le loto qui termine inlassablement la journée.

Le Foyer est situé au sous-sol de la salle des fêtes à BURE. Il est ouvert le mardi et le vendredi de 14h à 17h.

Le Foyer des anciens est toujours actif. Les personnes d'un certain âge peuvent se divertir et échanger ensemble. Parties de cartes, jeux de sociétés se déroulent dans une ambiance chaleureuse.

A l'issue de l'après-midi le café et la pâtisserie viennent clôturer ce moment, alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

- **Responsable** : Marie-France SCHAEDGEN
- **Les mardis et vendredis de 14h à 17h**
dans le local situé à la salle des fêtes de BURE.

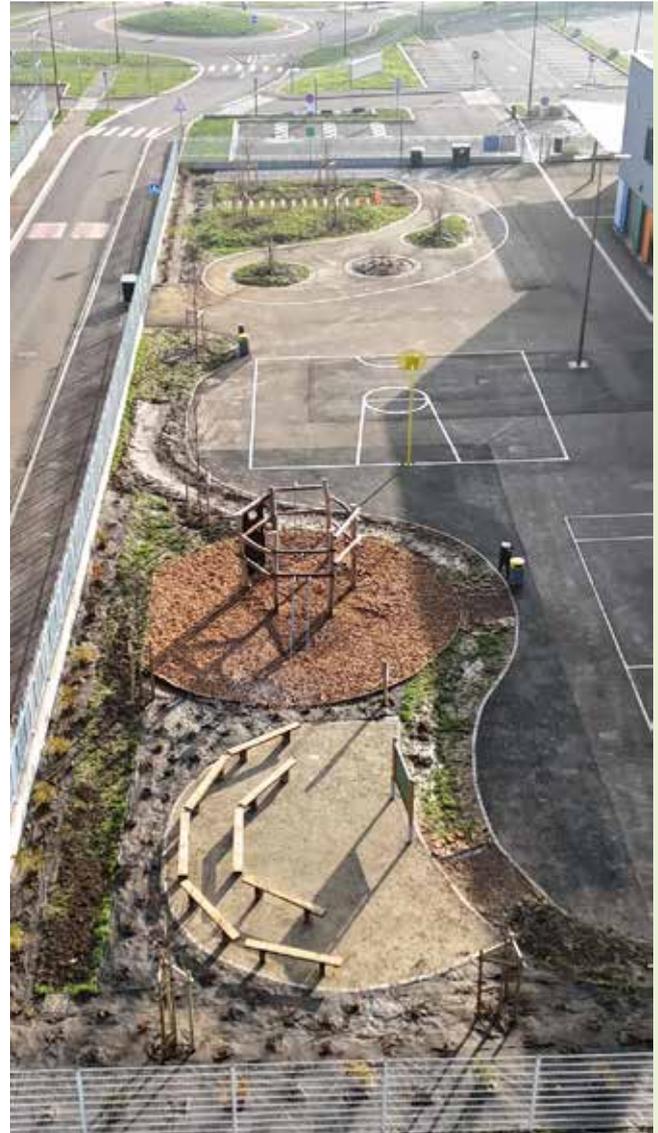


Les membres du foyer.



UN NOUVEAU COLUMBARIUM a été installé au cimetière. Ce mausolée est composé de dix alvéoles pouvant recevoir quatre urnes chacune.

Afin de conserver la mémoire des installations minières, **LA LOCOMOTIVE ET LES WAGONNETS** ont bénéficié d'une nouvelle couche de peinture.



LA COUR VÉGÉTALISÉE est un projet initié par la Municipalité en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE 57) et après concertation avec les enseignants et les parents, les travaux ont commencé pendant les vacances scolaires d'été et se sont poursuivis en automne avec la plantation d'arbres.

La végétalisation, a pour but de diminuer la surface de bitume, revêtement qui provoque des îlots de chaleur et présente des dangers lors de chutes.

La présence de plantes limite les émissions de CO₂ et permet l'infiltration de l'eau dans le sol.

Montant prévu des travaux : 120 000 € TTC.

Les subventions à l'Agence Rhin Meuse et au Conseil Régional Grand Est ont été sollicitées.



EXTENSION DE LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT EXISTANT (changement des fenêtres, aménagement de la salle du conseil, remplacement de la couverture) et construction d'un bâtiment annexe incluant l'Agence Postale.

Les travaux devraient être terminés au printemps 2025.

Coût des travaux : 1 330 000 € TTC.

Les subventions à l'Etat et au Département ont été sollicitées.



DANS LA COUR D'ÉCOLE, la peinture au sol et les délimitations des zones de rassemblement ont été refaites.

ELAGAGE DES ARBRES à l'entrée de TRESSANGE en venant de BURE.



Suite aux travaux d'agrandissement de la mairie, **LE PARC DE JEUX** a été déplacé sur l'ancien court de tennis situé rue Alain Gerbault.

Le plan et le choix des installations ont été élaborés en concertation avec l'association des parents d'élèves présidée par Lorraine MEYER.

**Montant prévu des travaux :
70 000 € TTC.**



MISE EN SÉCURITÉ aux abords du groupe scolaire des quatre passages piétons avec la pose de spots dans le sol.

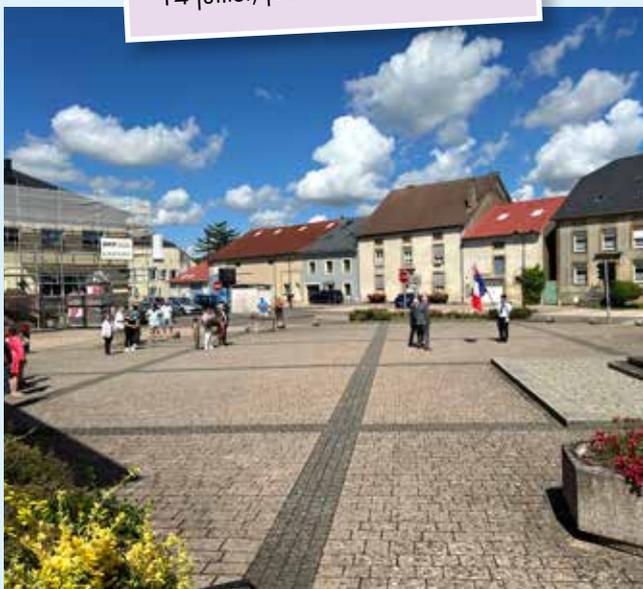




8 MAI
Célébration du 8 mai 1945.



FÊTE NATIONALE
14 juillet, jour de fête Nationale.



FÊTE DES MÈRES
Distribution du cadeau de la fête des mères pour les 805 mamans de la Commune.



15 AOÛT
Pèlerinage du 15 août à la chapelle du Bure



REMISE DE MÉDAILLES AU PERSONNEL COMMUNAL
Le mercredi 11 septembre dans la nouvelle salle du Conseil Municipal, trois agents ont eu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en Argent correspondant à 20 ans de service. De gauche à droite Isabelle DA ROCHA SANTOS, Corinne GRESSANI et Farid CHOUTEH.





DOYENNE

Une délégation municipale s'est rendue au domicile de Mme Sylvie PRON doyenne de la Commune à l'occasion de son 98^{ème} anniversaire.



MAISONS FLEURIES

La remise des récompenses aux lauréats des maisons fleuries a eu lieu le mardi 19 novembre. Cette année cinq participants étaient inscrits, ils contribuent à l'embellissement de notre Commune.

Toutes nos félicitations à Pascale STOCHMEL, Carmen MACIA, Francesco PERRI, Anne-Marie GASPARD et Chérif CHOUTEH.

Les sept coups de cœur du jury sont pour Monique AVELINE, Gérard SARTORI, Christian MOULIN, Chantal ROUSIER, Claire DENHART, Maryvon RION et Daniel FRENTZ.



11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Sainte Barbe 2024



LES MINEURS S'UNISSENT

Fait marquant dans l'histoire locale des mineurs de TRESSANGE.

Alors que la tradition voulait que les Anciens Mineurs des Exploitations de BURE et de TRESSANGE fêtent séparément leur patronne Sainte Barbe, cette commémoration du 4 décembre 2024 a été l'occasion de ne célébrer qu'une seule messe à la Chapelle de BURE à la mémoire des 16 victimes (11 à la Mine de BURE et 5 à la Mine de Tressange) qui sont décédées sur leur lieu de travail depuis la guerre.

Une gerbe avait été déposée avant la messe sur la stèle des Mineurs à TRESSANGE, une autre après la messe sur la stèle des Mineurs de BURE. Les musiciens ont prêté leurs concours lors des deux recueils. Des jeunes enfants du péricolaire, habillés en mineurs de fer ont défilé de la Chapelle jusqu'à la stèle des Mineurs et la Salle des Fêtes.

Des allocutions ont été prononcées à la Salle des Fêtes et moment très émouvant lorsque Pascal FOUQUET, 1er adjoint au Maire a donné lecture de la liste des Mineurs victimes de la Mine dont son papa Gabriel, décédé le 26 juin 1976.

Un hommage particulier leur a été rendu.

Le verre de l'amitié a clos cette cérémonie du recueillement et du souvenir.



PERSONNES DÉCÉDÉES À LA MINE DE BURE (11)			
NOM	Prénom	Date décès	Age
RAVAGLI	Primo	02/03/1947	45
PIAZZA	Primo	02/06/1948	26
VENTURIN	Olivio Pierre	23/02/1951	22
DE ZAIACOMO	Pietro	23/02/1951	25
STEVAN	Jean Emile	02/04/1951	56
BUSTRELLA	Joseph	06/02/1954	57
TORMEN	Erminio	05/10/1955	42
STRAZZABOSCO	Marc	08/07/1956	42
TOUSCH	Gérard	03/08/1964	23
ADAM	Georges	27/04/1966	32
FRANCOIS	Alain	23/10/1969	23

PERSONNES DÉCÉDÉES À LA MINE DE TRESSANGE (5)			
NOM	Prénom	Date décès	Age
MATERAZZI	Guido	15/09/1972	43
LEGER	Henry	26/01/1976	39
FOUQUET	Gabriel	26/06/1976	49
PANAROTTO	Silvio	11/05/1979	49
MICHAUX	Gilles	27/03/1992	46

Les associations

<p>AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS ET DÉPORTÉS</p> <p>Contact : Guillaume ADAM (Président) Tél. 03 82 91 04 93</p>	<p>APE LES ENFANTS D'ABORD</p> <p>Association des Parents d'élèves</p> <p>Contact : Lorraine MEYER (Présidente) Tél. 06 83 27 86 59 ape57710@gmail.com</p>	<p>ARTS MARTIAUX TRESSANGE</p> <p>Pratique du karaté et des disciplines associées</p> <p>Contact : Céline NAPOLI (Secrétaire) Tél. 06 63 46 72 16 artsmartiauxtressange@sfr.fr</p>	<p>ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES</p> <p>Contact : Gérard GOESSEN (Président) Tél. 03 82 91 74 39</p>
<p>ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY-BALL DE TRESSANGE</p> <p>Contact : Michel D'AMORE (Président) Tél. 06 21 36 79 45 a.s.v.b.tressange@gmail.com</p>	<p>CERCLE ARTS & LOISIRS</p> <p>Activités au Centre Socio Culturel</p> <p>Contact : Michèle MOROSINI (Présidente) Tél. 06 48 74 45 91 caltressange@hotmail.fr</p>	<p>CHORALE SAINT CHARLES</p> <p>Contact : Marie-France SARTORI (Présidente) Tél. 06 02 35 23 75</p>	
<p>DANS LES YEUX DE FAUSTINE</p> <p>Handicap</p> <p>Contact : Delphine SARTORI (Présidente) danslesyeuxdefaustine@yahoo.fr</p>	<p>ÉCHIQUIER TRESSANGEAIS PAYS-HAUT</p> <p>Contact : Bernard LECLERC (Président) Tél. 06 76 00 67 02 bernard.leclerc@etph57.net</p>	<p>ENTENTE BURE BOULANGE FOOTBALL</p> <p>Pratique du football</p> <p>Contact : Anthony SARTORI (Secrétaire) Tél. 06 07 37 49 84 bureboulange.ef@moselle.lgef.fr</p>	<p>HANDBALL CLUB DE BURE</p> <p>Pratique du handball</p> <p>Contact : Sophie GRZELAK (Présidente) Tél. 06 31 68 55 48 www.handballbure.fr</p>
<p>LES BELLES DU PAYS-HAUT</p> <p>Véhicules de collection</p> <p>Contact : Rémi SCHAEDEGEN (Président) Tél. 06 12 79 01 00</p>	<p>MOTOCROSS DU PAYS-HAUT</p> <p>Contact : Sylvain ISARNO (Président) Tél. 07 60 03 87 82 mcpnbure@hotmail.fr</p>	<p>PÉTANQUE-CLUB DE BURE</p> <p>Contact : Denis BOUR (Président) Tél. 06 31 54 06 84 petanquebure57@live.fr</p>	
<p>SOS ANIMAUX</p> <p>Chenil du Jolibois Ouvert du lundi au dimanche de 14h à 17h</p> <p>Contact : Françoise DARSCH (Présidente) Tél. 03 82 22 54 00</p>	<p>SPORTS ET LOISIRS CYCLOTOURISTES DE TRESSANGE</p> <p>Contact : Christian GRUMBACH (Président) www.slcyclotressange.com</p>	<p>VIE LIBRE</p> <p>Aide à la guérison des malades de l'alcool et prévention</p> <p>Contact : Alain GIRARDOT (Président) Tél. 03 82 91 95 69</p>	<p>VIRTUAL RECORDS</p> <p>Création et soutien des musiques actuelles. Production tous supports (audio, photo, vidéo).</p> <p>Contact : Christophe CECCARELLI (Président) info@virtual-records.fr</p>

CLUB DES ARTS MARTIAUX

Par le Président Denis NAPOLI

Pour la saison 2023/2024, le club des Arts Martiaux de TRESSANGE a compté 54 licenciés. Sur le plan sportif, cette saison a été particulièrement fructueuse avec plus de 30 médailles remportées lors de diverses compétitions, ainsi que des titres au niveau départemental et interrégional. Notamment, 7 de nos compétiteurs se sont qualifiés pour le niveau national élite, et 4 membres ont obtenu leur ceinture noire 1^{er} Dan, une belle réussite pour notre club.

Pour la saison 2024/2025, nous accueillons 50 licenciés en karaté et sommes ravis d'annoncer la reprise des cours de fitness.

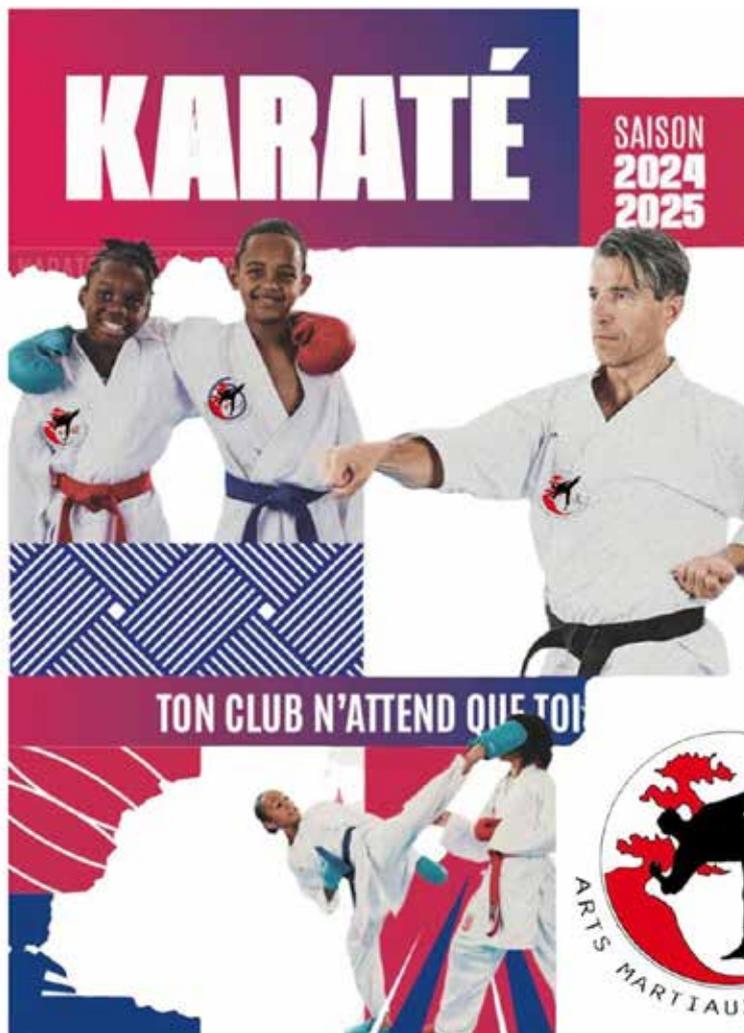
Les séances de remise en forme se dérouleront comme suit :

- le mardi, de 18h à 18h45, et de 19h à 19h45 pour le renforcement musculaire ;
- le jeudi, de 18h à 18h45, un cours de TABATA, suivi de 19h à 19h45 par un cours FAC (abdos, cuisses, fessiers).

Il reste des places disponibles, pour vous inscrire contactez-nous :

artsmartiauxtressange@sfr.fr

TRESSANGE





Carnaval à la salle des fêtes de BURE.



Chasse aux oeufs.



Kermesse des écoles.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Par la Présidente Lorraine MEYER

L'année 2023-2024, marquée par une météo capricieuse, a été remplie de défis, mais aussi de belles réussites pour l'APE. Malgré le manque de luminosité, notre association a su maintenir son dynamisme et offrir des moments inoubliables aux enfants. Dès le 31 octobre, nous avons commencé avec un concours de citrouilles à Halloween, réunissant plus de 50 participants. Cette activité gratuite a rassemblé les familles autour de jeux et d'un goûter festif.

Notre engagement s'est poursuivi tout au long de l'année : Saint-Nicolas est venu à l'école en décembre avec des cadeaux pour tous, un spectacle en anglais a été offert aux élèves, et notre tombola de Noël a fait 55 heureux gagnants. L'APE a également financé plusieurs sorties scolaires, notamment à la mine de Neufchef et aux châteaux de Preisch et Sierck-les-Bains, ainsi que des spectacles éducatifs.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son soutien financier, indispensable à la réussite de nos projets. Grâce à la participation active des parents, des enseignants et des partenaires, nous clôturons cette année sur un bilan très positif.



Concours de pâtisseries pour Halloween.



Visite de Saint Nicolas au groupe scolaire

CERCLE ARTS ET LOISIRS

Par la Présidente Michelle MOROSINI

Le Cercle Arts et Loisirs (CAL) propose divers ateliers tout au long de l'année :

- Arts décoratifs
- Couture
- Floral
- Mémoire
- Vidéo
- Vitrail

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



Composition de l'art floral.



Marché de Noël du 24 novembre au Foyer.



L'ÉCHIQUIER TRESSANGEAIS PAYS-HAUT

Par le Président
Bernard LECLERC

Nous organisons plusieurs tournois tout au long de l'année au centre socio culturel Alain François.

Vous pouvez venir à notre rencontre pour les entrainements jeunes

- le mercredi de 14h à 17h et
- tous les samedis de 14h à 18h.



Tournoi organisé au mois d'août 2024.





Assemblée Générale de l'association le dimanche 3 novembre.



CHORALE SAINT CHARLES

Par la Présidente Marie-France SARTORI

La Chorale Saint-Charles célèbre les messes en l'église de TRESSANGE mais aussi à la Chapelle de BURE. Les choristes sont présents également tout au long de l'année lors des mariages et enterrements.

En présence du Vicaire Général Monseigneur Sébastien KLAM et de l'Abbé Emmanuel BANASSIM Archiprêtre d'AUMETZ et Curé desservant de TRESSANGE, la messe de confirmation a été célébrée le 10 novembre. A l'issue de l'office, ils ont été reçus en Mairie par les membres du Conseil de Fabrique.



ENTENTE BURE BOULANGE FOOTBALL

Par le Président Alain GRUHN

L'Entente Bure Boulange Football est un club tourné vers l'avenir, cette saison il a largement dépassé le cap des 220 licenciés. Il est représenté dans toutes les catégories d'équipes que propose le District Mosellan de Football, la formation reste notre principale préoccupation.

Avec plus 140 jeunes de 6 à 18 ans dans notre effectif nous pouvons être fiers du travail accompli par nos éducateurs, leur compétence n'est plus à démontrer. Nous restons un club à taille humaine où se conjuguent esprit d'équipe, esprit de compétition, respect et convivialité. Les cotisations restent abordables et accessibles à tous.

Mon comité de bénévoles multiplie les manifestations pour équilibrer le budget du club : brocante, kermesse du 14 juillet, soirée dansante... Les dirigeants donnent de leur temps pour que les seniors et les enfants puissent pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

Gérer un club c'est un investissement quotidien et ne s'arrête pas à assister à un match le week-end, il faut également rechercher des partenaires pour le sponsoring et ces derniers sont très attentifs à l'image du club.

Nos seniors qui évoluent au plus haut niveau de district (départemental) sont la vitrine du club et doivent montrer l'exemple à nos jeunes qui viennent les supporter le dimanche.

Vous l'avez compris, un club de foot c'est une grande famille où chacun à son niveau doit apporter sa contribution pour grandir ensemble.

Nous tenons à remercier les municipalités de Boulange et Tressange pour le soutien inconditionnel qu'elles nous apportent que ce soit au niveau des subventions ou de l'investissement dans les installations.



U7



U13



U15



U18



U16

LES BELLES DU PAYS-HAUT

Par le Président
Rémi SCHAEDEGEN

Dans notre village, une association se distingue par son engagement et son dynamisme: Les Belles du Pays Haut. Fondée il y a maintenant 9 ans, cette organisation a pour but de promouvoir la culture automobile.

A travers sa rencontre annuelle sur 2 jours cette année, elle a pu vous offrir un panel de voitures différentes des années 50 à nos jours. Un mélange de génération pour le plaisir de chacun. Nous avons accueilli +/- 200 véhicules sur le week-end.

L'association ne se limite pas à l'exposition de véhicules, l'année prochaine nous envisageons si toutes les conditions le permettent, de faire intervenir plusieurs institutions autour du monde de l'automobile.



A l'occasion de cette manifestation, une brocante a été organisée avec une quarantaine d'exposants.

Nous avons voulu mettre aussi en valeur quelques artisans, ainsi que notre stand de pièces automobiles.

Nous tenons à remercier nos sponsors qui nous suivent depuis des années, les producteurs locaux ainsi que la Mairie de TRESSANGE sans qui nous n'aurions jamais pu avoir un magnifique feu d'artifice.

Malgré les conditions météorologiques vous avez été au rendez vous et nous vous en remercions.

L'année prochaine nous fêterons nos 10 ans.
Alors nous vous donnons rendez-vous
le week-end du 30 et 31 août 2025.





CLUB DE PÉTANQUE

Par le Président Denis BOUR

Le club de pétanque de Bure est bien plus qu'un simple terrain où lancer des boules. C'est un lieu de rencontres, de convivialité et de passion pour un sport qui traverse les générations.

Fondé en 1977, le club réunit aujourd'hui une centaine de licenciés et membres, allant des débutants aux compétiteurs chevronnés.

Chaque semaine, le club accueille ses joueurs du lundi au samedi de 15h à 19h et organise des parties mixtes ouvertes à tous. Les nouveaux venus peuvent s'initier aux subtilités du jeu sous l'œil bienveillant des plus expérimentés.

Le vendredi est quant à lui, le jour réservé aux entraînements des équipes en vue des compétitions départementale ou régionale.

Le club dispose de terrains intérieur et extérieur bien entretenus, offrant des conditions de jeu optimales quelle que soit la saison. Un club-house accueillant est à la disposition des membres, où les fins de parties se terminent par un moment convivial.

Le club de pétanque ne se contente pas de ses parties amicales. Chaque année, nos joueurs participent à plusieurs compétitions dans le secteur géographique, où les participants mettent un point d'honneur à représenter fièrement la ville du TRESSANGE.

Mais le club, c'est aussi une famille qui aime se retrouver au-delà des terrains. Les membres participent régulièrement à des sorties organisées, des soirées barbecue après les matchs, ou d'autres événements réguliers comme notre traditionnel repas dansant de la choucroute, notre journée de la famille autour d'une paëlla géante ou encore notre bal de fin d'année.





CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

MEMO TRI

La collecte des déchets, c'est l'Agglo !

A RECYCLER



EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



TOUS LES PAPIERS



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

A RECYCLER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



A JETER



ORDURES MÉNAGÈRES
Couches, lingettes, litières...



VAISSELLE EN VERRE OU PORCELAINE



OBJETS



CALENDRIER



RAMASSAGES TRI SELECTIF, ENCOMBRANTS, VERRE PERDU, BALAYAGE DES RUES - ANNEE 2025

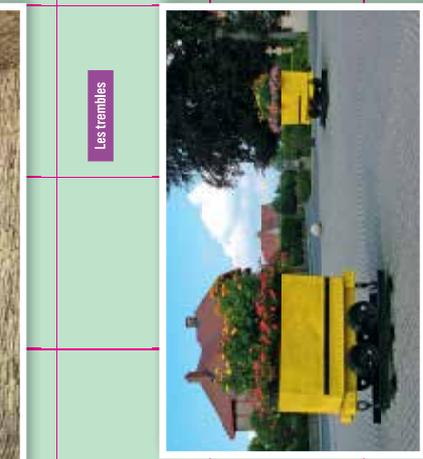
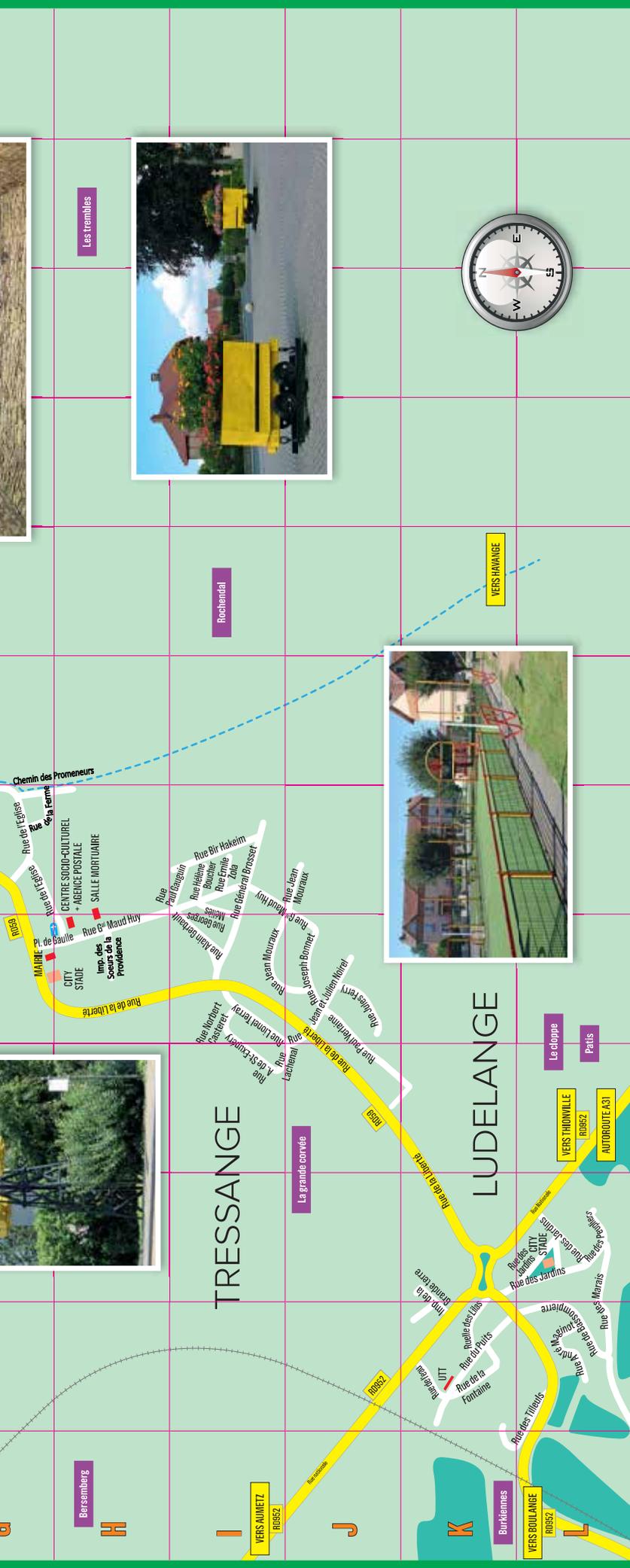
Planning	Tri Sélectif	Encombrants Ménagers	Verre Perdu	Balayage des rues
Janvier	Tous les vendredis Exceptés : - Vendredi 18 avril reporté au samedi 19 avril. - Vendredi 15 août reporté au samedi 16 août - Vendredi 26 décembre au samedi 27 décembre.	Le ramassage des encombrants se fait en prenant RDV auprès du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » : 03.82.54.78.50	Lundi 6	//
Février			//	//
Mars			Lundi 3	Mercredi 19
Avril			//	Mercredi 16
Mai			Lundi 5	Mercredi 21
Juin			//	Mercredi 18
Juillet			Lundi 7	Mercredi 16
Août			//	Mercredi 20
Septembre			Lundi 1 ^{er}	Mercredi 17
Octobre			//	Mercredi 15
Novembre			Lundi 3	Mercredi 19
Décembre			//	//

ORDURES MENAGERES - RATTRAPAGE DES JOURS FERIES

Le ramassage ordinaire des ordures ménagères a lieu tous les lundis matin, sauf les jours suivants :

- | | | |
|-------------------|------------------|--|
| - Lundi de Pâques | Lundi 21 Avril | : Ramassage prévu le Samedi 26 avril |
| - Pentecôte | Lundi 9 juin | : Ramassage prévu le Samedi 7 juin |
| - Fête Nationale | Lundi 14 juillet | : Ramassage prévu le Samedi 12 juillet |





Liste des rues, places et impasses

LUDELANGE

BASSOMPIERRE (rue de).....L2
 EAU (rue de l').....K2
 FONTAINE (rue de la).....K2
 GRANDE TERRE (Impasse de la).....K2
 JARDINS (rue des).....L3
 LIBERTÉ (rue de la).....K3
 LILAS (rue des).....K2
 MAGINOT (rue André).....L2
 MARAIS (rue des).....L2
 NATIONALE (rue).....J1
 PEUPLIERS (rue des).....L3
 PUIITS (rue du).....K2
 TILLEULS (rue des).....L2

TRESSANGE

BIR HAKEIM (rue).....I6
 BONNET (rue Joseph).....J5
 BOUCHER (rue Hélène).....I6
 BROSSET (rue Général).....I6
 CASTRET (rue Norbert).....I5
 EGLISE (rue de l').....G6
 FERME (rue de la).....J5
 FERRY (rue Jules).....J5

BURE

ACAGIAS (rue des).....D6
 ALÉRIONS (rue des).....C9
 ALISIERS (rue des).....D6
 ARBRISSEAUX (rue des).....C7-C8
 AUBEPINES (rue des).....C8
 AUMETZ (rue d').....B9
 BLEUETS (rue des).....D7
 CASTORS (rue des).....D10-D11

Liste des bâtiments et équipements publics

SERVICES PUBLICS

Unité Technique Territoriale.....K2
 Mairie.....G5
 Agence postale.....H6
 Périscolaire "1, 2, 3 soleil".....F6

SALLES COMMUNALES

Centre socio-culturel.....H5
 Salle des Fêtes.....C9

SPORTS et LOISIRS

Bibliothèque "Au fil des pages".....F6
 Boulo-drome.....C9
 Complexe sportif.....F6-F7
 City stade.....C9 - L3 - H5
 Stade annexe.....D8

CULTES et CIMETIÈRE

Eglise Saint-Pierre.....G5
 Chapelle N.-D. de Bure.....C10
 Cimetière.....F7
 Salle mortuaire.....H5

NOTRE-DAME (rue).....D11
 PEGUY (rue Charles).....B10-B11
 POIRIER (rue du).....C8
 PRÉS (rue des).....C11
 PREZ (rue Josquin des).....B9-B10
 SAINTE-BARBE (rue).....B9-C9
 SCHWEITZER (Albert).....C11
 STILLENBERG (rue du).....B12
 THIONVILLE (rue de).....D10-D11
 VILLON (rue François).....B9-B10

CANTINE (impasse de la).....C11
 CHAPELLE (rue de la).....C9-C11
 CHARCOT (rue Jean-Baptiste).....B11
 CHARLEMAGNE (rue).....D11
 CHARMILLES (impasse des).....D6
 CHENES (rue des).....D6
 COQUELICOTS (impasse des).....C7
 CROIX (place de la).....C11
 ECOLES (rue des).....C11
 EGLANTIERS (rue des).....D8
 FONTAINE (ruelle de la).....C10
 FORET (rue de la).....E6-F6
 GENETS (rue des).....C8
 GERARD (rue Eugène).....C8-C9
 HAVANGE (rue d').....D10
 IRIS (Impasse).....C8
 KOGAN (rue Claude).....C8-B10
 LAURIERS (rue des).....D7-D8
 LE LORRAIN (rue Claude).....C10-B12
 LE NOTRE (rue André).....C9
 MARGUERITES (Impasse des).....D7
 MERISIERS (rue des).....E6-D6
 MESANGES (rue des).....C11
 MINE (rue de la).....B9
 NOISETIERS (rue des).....D7



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

JANVIER

Samedi 4 Dimanche 5	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Samedi 11 Dimanche 12	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Dimanche 26	Concert Chorale – Club Ados	Eglise

FÉVRIER

Dimanche 2	Repas – Pétanque Club	SDF
Samedi 1 ^{er} Dimanche 2	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Samedi 15 Dimanche 16	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Samedi 22	A. G. – Anciens combattants	CSC
Samedi 22	Carnaval – Les Belles du Pays-Haut	SDF

MARS

Samedi 8	Carnaval – APE Les Enfants d'Abord	SDF
Samedi 8 Dimanche 9	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Vendredi 14	Pièce de Théâtre - CCAS	SDF
Samedi 15 Dimanche 16	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Samedi 15	Nettoyage de Printemps	Mairie

AVRIL

Samedi 19	Chasse aux œufs – APE Les Enfants d'Abord	Parc Chapelle
Samedi 26 Dimanche 27	Tournoi– Echiquier Tressangeois	CSC
Mardi 29	Repas– Foyer des Anciens	SDF

MAI

Jeudi 1er	Vide Grenier – EBBF	CSC
Jeudi 8	Victoire 1945 – Commune	Mairie
Samedi 24 Dimanche 25	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC

JUIN

Dimanche 1er	Balade en Pays-Haut – Cyclotourisme	Boul
Samedi 7 Dimanche 8	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Samedi 21	Repas – Arts Martiaux	SDF
Samedi 28	Kermesse – APE Les Enfants d'Abord	Boul.

JUILLET

Lundi 14	Fête Nationale – Mairie	Mairie
Samedi 13 Dimanche 14	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC

AOÛT

Samedi 9 Dimanche 10	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC
Vendredi 15	Pèlerinage – Chapelle de BURE	Chapelle
Samedi 30 Dimanche 31	Exposition voitures Les Belles du Pays Haut	Boul

SEPTEMBRE

Vendredi 12	A. G. – APE Les Enfants d'Abord	CSC
Samedi 20 Dimanche 21	Tournoi – Echiquier Tressangeois	CSC

OCTOBRE

Dimanche 5	Cérémonie Noces d'or – Mairie	SDF
Dimanche 12	Octobre Rose – Club Ados	SDF
Samedi 18	Nettoyage d'Automne	Mairie
Dimanche 19	Repas des Séniors – Commune	SDF
Samedi 25	Repas – Les Belles du Pays Haut	SDF

NOVEMBRE

Mardi 11	Fête Armistice – Commune	Mairie
Mercredi 12 Jeudi 13	Collecte Restos du Cœur – Mairie	SDF
Dimanche 23	Repas – Pétanque Club	SDF
Vendredi 28	Beaujolais – Cyclotourisme	CSC
Dimanche 30	Marché de Noël – Cercle des Arts et Loisirs	SDF + CSC

DÉCEMBRE

Jeudi 4	Sainte Barbe – Commune	CSC
Mercredi 10	Arbre de Noël – Commune	SDF
Samedi 13	A. G. – Cyclotourisme	CSC

NOTA : SDF = Salle des Fêtes CSC = Centre Socio Culturel
Boul. = Boulodrome BURE C.S. = Complexe Sportif

Portrait d'Elena VAGNER

« On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans » écrivait Arthur Rimbaud, le poète aux « semelles de vent ». Il y a pourtant dans notre commune, une jeune fille du même âge qui allie l'insouciance de la jeunesse au sérieux de la maturité et qui donne de son temps, sans rien attendre en retour que le plaisir de se sentir utile.

Elle est brune, jolie, pétillante et, de prime abord, rien ne la distingue des autres ados de sa génération. Scolarisée au Lycée Rosa Parks de Thionville, en classe de Terminale STSS, élue déléguée de sa classe, elle se destine à embrasser la carrière d'infirmière ou de sage-femme par altruisme afin d'aider et d'accompagner chacun dans les épreuves de la vie.

Petite fille, elle fréquente l'École de Bure et le Périscolaire. Elle y rencontre la Directrice, Corinne Gressani qui repère chez elle une joie de vivre et une aisance manuelle pour les loisirs créatifs. Quelques années plus tard, Elena qui fréquente assidument le Club ado, s'investit dans les actions mises en place et s'y sent toujours à sa place. Elle devient bénévole pendant son temps libre et trouve du sens à cet engagement.



Elle grandit, munit et, tout naturellement, pendant les vacances scolaires, travaille au Périscolaire en tant que salariée. Son rayonnement, son autorité naturelle et sa bienveillance séduisent les enfants qui l'adoptent et l'adorent. La Directrice lui propose alors de passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur qui permet d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centres de vacances ou de loisirs. Suite logique d'un parcours déjà entamé et validé !

Forte de son expérience et boostée par son envie de réussir, elle se lance dans les différentes étapes de la validation de ce diplôme devenu, au fil des ans, plus exigeant. Trois phases sont désormais indispensables pour son obtention : une session de formation générale, un stage pratique et une session d'approfondissement ou de qualification

C'est toujours au Périscolaire de Bure qu'elle va parfaire ses connaissances théoriques et pratiques, coachée par les professionnelles qui ont toujours cru en elle.

Volontaire et motivée, Elena relève le challenge et valide cet examen, en octobre 2024.

Elle qui se décrit comme sociable, curieuse, perfectionniste, entreprenante, a trouvé sa voie. Cette future infirmière travaillera au contact des enfants, c'est une certitude. Ils lui apportent leurs connaissances et leur simplicité spontanée, en retour, elle leur donne confiance et les fait rire. Dans sa tête, tout fait écho à ses rêves.

Joueuse de hand-ball pour l'esprit d'équipe et la « gagne », passionnée de voyages et de découvertes, gourmande de plats portugais dont elle raffole, elle s'épanouit dans la nature qui la ressource, loin des réseaux sociaux dont elle use avec parcimonie. Un peu, mais pas trop pour mieux rester connectée à la vie qui l'entoure et dans laquelle sont ancrés ses marques, ses repères.

Très famille, Elena parle de ses proches avec amour et tendresse. D'ailleurs son frère aîné a été l'un des premiers à fré-



quenter le Périscolaire : elle a tout naturellement marché dans ses pas. Ce n'est pas un hasard si Le Roi Lion est son film préféré, la transmission et bienveillance sont des mots qui lui parlent. Optimiste et concernée, rien de ce qui se passe dans le monde ne lui est étranger. La vie des Hommes ou le sort des Femmes l'interpellent. Alors, quand il faut chausser ses baskets, parcourir une marche de 10 km pour Octobre rose avec le Club ado et les Dames de cœur, elle n'hésite pas une seule seconde et participe à cette noble cause qui la touche.

Rien ne lui fait peur et rien ne l'arrête, elle a pris son existence en main pour que demain soit un tremplin. Qui a dit que les jeunes étaient désenchantés, rivés à leurs écrans et, éloignés des réalités ?

Elena n'est pourtant pas une exception : les ados sont étonnants pour peu qu'on leur laisse un espace pour exprimer ce qui les fait vibrer : « Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années », à méditer !

Lysiane SPATARO

Les Crayons Magiques

Classes élémentaires



JOURNÉE D'INTÉGRATION au collège d'Aumetz pour les CM2.



CLASSE DE NEIGE pour les élèves de Mme SORO.



VISITE DE LA STATION de traitement d'eau potable à AUMETZ pour la classe de Mme MARANO.



KERMESSE DE L'ÉCOLE au boudrome de BURE



SORTIE VÉLO pour la classe de CM2.



Vendredi 20 septembre: **DÉCOUVERTE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE DE RODEMACK** pour les classes de CE1 de Mme STEINER et de CM1 de Mme MARANO dans le cadre des journées du patrimoine.





Vendredi 4 octobre : toutes les classes de l'école élémentaire ont participé à **L'OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE.**



Le 18 novembre a eu lieu **LA PREMIÈRE RÉUNION DES DÉLÉGUÉS**. Après un rapide tour de table, ils ont débattu des règles pour le coin calme de la cour. Pour finir, ils ont pu proposer leurs idées pour un meilleur cadre de vie à l'école. Les élèves de CM2 ont notamment rédigé un courrier pour la mairie afin de demander s'il serait possible de mettre une boîte à livres dans le coin calme de la cour. D'autres projets (boîte à dessin, crochets dans les wc, miroirs...) sont également à l'étude. Les élèves délégués ont également reçu un petit cahier pour y noter leurs idées au fur et à mesure.



Le jeudi 7 novembre, la classe de Mme STEINER a participé à **LA JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT**. Après avoir assisté à un webinaire en ligne, les enfants ont pu débattre de ce sujet. Ils ont également préparé des affiches pour mettre dans l'école et se sont habillés en bleu. Les autres classes de l'élémentaire ont également participé à cette journée.



Le 14 novembre toute l'école s'est rendue à la salle des fêtes afin d'apporter des dons pour la collecte des **RESTOS DU CŒUR**. Chaque classe a reçu un diplôme pour sa participation.

Le 14 octobre **LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX**

(LPO) est intervenue dans la classe de CE1 de Mme Steiner pour une animation autour du vivant/non vivant. Les enfants ont pu débattre entre eux de ces notions, observer des éléments et participer à différents jeux.



Vendredi 6 décembre **SAINT NICOLAS** est venu rendre visite aux enfants de l'école. Ils ont reçu de sa part un livre, une clémentine et un chocolat. L'action était organisée par l'APE.

Classes maternelles



CONFÉRENCE INTERACTIVE sur les forêts.



Les classes de maternelles fêtent **CARNAVAL**.



SPECTACLE MARIONNETTE.



A la rencontre d'un **MUSICIEN CONTEUR.**



LA KERMESSÉ aux couleurs des JO.



SEMAINE DU GOÛT



Atelier motricité à l'occasion d'**HALLOWEEN**.



BALADE EN FORÊT



PLANTATION DE BULBES dans le parc de BURE rue de la chapelle avec le soutien logistique et financier de l'APE.

Les activités du Péricolaire



LES REINES ET LES ROIS de 2024 au péricolaire



UNE COLLECTE organisée par le péricolaire a permis de récupérer un grand nombre de jeux de société. Ils ont été remis à Patricia CHARRET, représentant l'association la Pédiatrie Enchantée. Cette action fait suite à l'opération Bol de Riz organisée fin 2023 à la cantine du péricolaire au profit de la même association.



LES GAGNANTS DU LOTO



ATELIER COUTURE

Péricolaire 1, 2, 3 Soleil

5 rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE - ☎ 03 82 50 34 82 - pericolaire@tressange.fr

Directrice : Mme Corinne GRESSANI

Horaires : 7h00 à 8h15, 11h45 à 13h45, 16h15 à 18h30

Règlement et tarifs sur le site internet de la Commune : www.tressange.fr



PARTIE DE BABY FOOT



ATELIER COLORIAGE



EVEIL GYMNIQUE

Les activités des mercredis éducatifs et récréatifs



SORTIE EN FORÊT, distribution de graines et boules de graisses pour les oiseaux.



SORTIE AU CINÉMA pour visionner "Les aventuriers de l'arche de Noé"



Les enfants ont fêté **CARNAVAL**



PLANTATION D'ARBRES
aux abords du jardin
pédagogique.



Confection de gâteaux à
l'occasion d'**HALLOWEEN**



ANIMATION
autour de l'œuf



SPECTACLE
à la MJC de YUTZ

Mercredis éducatifs et récréatifs

5 rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE - ☎ 03 82 50 34 82 - periscolaire@tressange.fr

Directrice : Mme Corinne GRESSANI

Horaires : 7h00 à 18h30 (sauf vacances scolaires)

Possibilité d'inscription : journée, matin et repas, repas et après-midi

Règlement et tarifs sur le site internet de la Commune : www.tressange.fr

La bibliothèque



La bibliothèque a reçu un don de Jean-Luc MICHAUX enfant de la Commune et auteur et producteur de film. De nombreux ouvrages qui viendront compléter l'espace dédié à la LORRAINE.



Charlotte BENOIT, habitante de notre Commune, a présenté et dédié six ouvrages, dont son dernier livre «Libertas» à la Bibliothèque Municipale « Au Fil des Pages » le samedi 21 septembre 2024. Une nouvelle séance de dédicace est prévue début 2025.



La bibliothèque a accueillie trois expositions joliment décorées sur les traditions, les pâtisseries de la Lorraine. Plusieurs animations étaient proposées.

Dans une atmosphère féerique de Noël, la bibliothèque a offert un spectacle de contes de NOEL. Trois générations sont venues assister à ce moment de joie, de partage. Joli succès. Les enfants sont repartis émerveillés avec un joli cadeau ravis de cette gentille attention.



La classe de madame RACH est venue à la bibliothèque découvrir les livres de Noël. Les enfants étaient excités de rencontrer bientôt le père Noël.

Bibliothèque "Au Fil des Pages"

1 rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE
Tél : **03 82 50 34 81**
Courriel : bibliotheque@tressange.fr

TARIFS ANNUELS D'ADHÉSION :

Enfants de moins de 18 ans : **gratuit**
Etudiants : **1,5 euro** - Adultes : **5 euros**

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi de 15h à 17h
Mercredi de 16h à 18h et Samedi de 9h30 à 11h30

Responsable : Christine FRANÇOIS
Bénévoles : Michèle MOROSINI, Aurélie TIDU,
Marie-Claire MONTELEONE, Pascale STOCHMEL

La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands, pour y trouver des livres variés et nombreux, pour agrémenter vos loisirs (romans, policiers, fiction, documentaires, périodiques...), et deux bornes informatiques équipées d'internet ont été installées, disponibles pour les adhérents de la bibliothèque.



CLUB ADOS

Responsable : Léa GRACZYK

Avec 39 adolescents inscrits, le club ado de notre Commune est bien plus qu'un simple espace de loisirs, il offre la possibilité à nos ados de vivre des expériences enrichissantes mais aussi de s'investir dans la vie de la collectivité. A travers des sorties culturelles, des projets de nettoyage, et en aidant à l'organisation d'évènements locaux, nos ados entre 11 ans et 15 ans découvrent l'engagement citoyen. Cette année ils ont pu, entre autres, travailler sur l'organisation d'un rallye de la citoyenneté et partir dans les Vosges grâce au soutien de la CAF et de la Fédération des Œuvres Laiques. En contrepartie, les jeunes devaient s'engager dans une action sur le thème du sport. Cette journée du 13 avril, où les ados de notre commune ont pu proposer des initiations au sport pour toute catégorie d'âge, a démontré que notre jeunesse est engagée et pleine de promesses !



LES ADOS ET LEURS ÉDUCATRICES



SORTIE CINÉ pour visionner "L'heureuse élue"



SORTIE À WALYGATOR

Pour plus de renseignements le club ado, veuillez contacter les équipes du périscolaire au **03 82 50 34 82** ou par email à l'adresse suivante : **periscolaire@tressange.fr**

CINÉMA EN PLEIN AIR organisé sur le stade de BURE



Séance de **CUSTOMISATION DE BASKETS** avec Brice MASSON

Octobre rose

Organisée par le club ados du périscolaire et la municipalité, **LA MARCHÉ POUR OCTOBRE ROSE** a connu un beau succès avec 463 marcheurs. Deux parcours étaient proposés, 5 et 10 km, cette première édition fut un succès et nous pouvons déjà vous donner rendez-vous le dimanche 12 octobre 2025.

A l'issue de cette belle journée, le jeudi 21 novembre les organisateurs ont pu remettre à Mme WOLF présidente de l'association "Les Dames de Coeur" de THIONVILLE un **chèque de 2000 euros**.



Les centres aérés

Les effectifs des centres aérés de la commune sont en constante hausse avec 60 enfants en moyenne pendant les petites vacances et 80 enfants au centre aéré d'été. Avec des thématiques autour d'Alice au pays des merveilles, des quatre éléments, des pirates, de dinosaures ou encore des chevaliers, les enfants ont pu vivre des moments riches en découverte et développer leur créativité à travers des activités ludiques et éducatives, le tout encadré par une équipe passionnée et bienveillante.

Pour plus de renseignements concernant le centre aéré, veuillez contacter les équipes du périscolaire au **03 82 50 34 82** ou par email à **periscolaire@tressange.fr**

SPECTACLE à la salle des fêtes



PRÉPARATION DE GÂTEAUX
avec Karine



INTERVENTION DES POMPIERS d'OTTANGE

LES PIRATES
envahissent le
centre aéré



BALADE EN FORÊT buroise



Initiation au **TIR À L'ARC**



SORTIE AU FAST FOOD



OLYMPIADES sur le stade de TRESSANGE



Rallye citoyen

Le rallye citoyen est un rassemblement de jeunes, permettant de faire de nouvelles rencontres, de partager, et de monter un projet solidaire. Pour nos ados, en cette année olympique, le thème imposé était le sport. La Fédération des Œuvres Laiques a porté le projet.

Après de nombreux moments de travail avec les ados, une journée a été organisée le 13 avril à la salle des fêtes, avec une initiation au sport autour des JO pour toutes les tranches d'âge de notre Commune.

Au programme : tir à l'arc, atelier sur l'alimentation, atelier smoothies, time line, tchoukball, hockey et parcours de motricité pour les plus petits.



SIGNATURE DE LA CHARTE en Mairie avec Jenny PASSARELLO représentant la Fédération des Œuvres Laiques de la Moselle (FOL).



WEEK-END DANS LES VOSGES pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales.



JOURNÉE DU 13 AVRIL





**TOUS AU
JARDIN**



**Jardinerie - Animalerie
Bassin - Décoration**

Rue des Prairies • 57650 HAVANGE
Tél. : 03 82 91 97 99 • Fax : 03 82 91 97 17
tousaujardin57@orange.fr • www.tousaujardin.com

Carrosserie Pacini Fils



51, rue Claude Le Lorrain
57710 BURE
Tél. 06 63 40 13 46

Mail : carrosseriepacini-57@hotmail.com

artisan pizzaiolo depuis 1999

Pizzeria

MEGA PIZZ

Original

24, rue nationale 57710 TRESSANGE

15 ANS DÉJÀ!!

megapizz.com

SCAN ME



Megapizz.tressange

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au dimanche de 17h30 à 22H
Livraison à domicile, à emporter & sur place

03 82 58 12 17



Megapizz' Tressange

Les plantations en limite de propriété

Vous ne pouvez pas faire de plantations trop près de la propriété du voisin. Afin de préserver les relations de bon voisinage et d'éviter les conflits engendrés par une branche qui dépasse sur la parcelle voisine, des racines qui endommagent le mur voisin..., des règles de plantations doivent être respectées.

Dans un premier temps, référez-vous aux usages et règlements locaux (mairie, chambre d'agriculture, préfecture, règlements de copropriété ou de lotissement...), à défaut, il faut se référer au Code Civil qui impose des règles de plantations.

Les distances et hauteurs des plantations énoncées par l'article 671 du Code civil sont les suivantes :

- Les arbres dont la hauteur est amenée à dépasser 2 m doivent être implantés à 2 m de la limite séparative.
- Les arbres d'une hauteur inférieure à 2 m peuvent être implantés à 0,50 m de la limite séparative.

CALCUL DE LA DISTANCE :

La distance se mesure du milieu du tronc au niveau du sol (même si l'arbre penche chez le voisin) jusqu'à la limite séparative :

- si le mur est mitoyen, jusqu'au milieu du mur,
- si le mur appartient au voisin, jusqu'à l'extérieur du mur (côté planteur),
- si le mur appartient à celui qui plante, jusqu'à la face extérieure (côté voisin).

CALCUL DE LA HAUTEUR :

La hauteur se mesure du pied de l'arbre au sommet, le terrain pris en compte est celui sur lequel l'arbre est planté. Peu importe qu'il y ait une différence de niveau entre les 2 terrains.

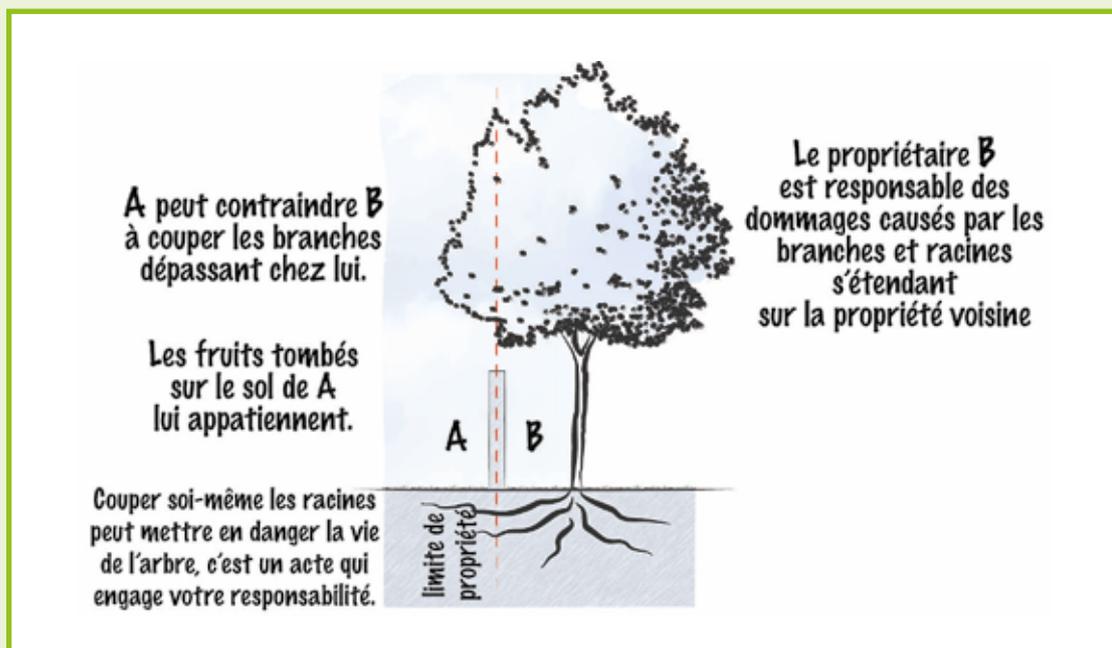
La hauteur est à calculer à toute période, une haie ne doit pas dépasser la hauteur autorisée, même entre 2 tailles.

QUE FAIRE SI UN ARBRE NE RESPECTE PAS LES DISTANCES ?

- Le voisin peut exiger que les plantations non conformes à ces règles soient arrachées ou réduites pour être à la hauteur réglementaire.
- Lorsque les branches surplombent le terrain du voisin, ce dernier peut obliger à les faire couper (il ne peut pas les couper lui-même). Il ne peut pas cueillir les fruits portés par ces branches mais seulement ramasser les fruits tombés naturellement sur son terrain.

LA PRESCRIPTION TRENTENAIRE ?

Pour obtenir le droit de conserver un arbre malgré l'irrégularité des distances de plantation, la prescription trentenaire peut être invoquée. Il faut alors apporter la preuve que l'infraction existe depuis plus de 30 ans (et non pas que l'arbre a plus de 30 ans) et que le voisin n'a jamais réclamé ni élagage, ni abattage. Le délai de prescription trentenaire débute à la date où l'arbre a dépassé la hauteur réglementaire.



La tonte raisonnée ou différenciée

La tonte des pelouses, bien qu'elle soit une activité courante et largement répandue, a des conséquences importantes sur la biodiversité.

La tonte **raisonnée** - ou **différenciée** - est une pratique de jardinage de plus en plus plébiscitée, notamment en réponse aux enjeux environnementaux. Elle consiste à adapter la fréquence et la méthode de tonte des pelouses de manière réfléchie, dans le but de préserver la biodiversité, maintenir un équilibre naturel dans les jardins et réduire l'empreinte écologique. Loin d'être une simple question d'esthétique, la tonte raisonnée a des implications profondes pour la gestion des espaces verts.

La règle est simple : tondre moins souvent !

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX



Préserve la biodiversité

En réduisant la fréquence de la tonte, on permet aux plantes sauvages, souvent considérées comme des "mauvaises herbes", de se développer. Elles sont essentielles pour les insectes pollinisateurs comme les abeilles, qui trouvent nourriture et abri dans un jardin moins tondu.



Préserve l'eau

Les pelouses tondues fréquemment ont tendance à sécher rapidement, nécessitant un arrosage plus régulier. En optant pour une tonte raisonnée, on laisse l'herbe pousser un peu plus haut, ce qui permet de retenir l'humidité du sol et de réduire les besoins en eau.



Permet des économies... d'énergie(s)

Une tonte moins fréquente réduit les besoins en énergies pour l'entretien : carburant, électricité... mais aussi en énergie « humaine » et dégage du temps !



Réduit l'utilisation de carburant et limite les gaz d'échappement

Les tondeuses à moteur thermique émettent des gaz polluants et une utilisation excessive peut accroître les émissions de CO₂. Une tonte raisonnée, permet une réduction notable de l'empreinte carbone liée à l'entretien du jardin.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Limiter la fréquence des tontes

Une tonte tous les 10 à 15 jours en période de croissance est souvent suffisante, selon les conditions climatiques et la nature du sol. En été, on peut espacer davantage les tontes, permettant ainsi à l'herbe de pousser plus haut et de créer un environnement favorable à la biodiversité.



Ne pas raser la pelouse

Une hauteur d'herbe de 5 à 7 cm est idéale pour permettre à la pelouse de mieux résister à la sécheresse et d'être moins sensible aux mauvaises herbes. L'herbe « haute » offre également un refuge aux insectes et petits animaux.



Mélanger les zones tondues et non tondues

Aménager des zones de tonte et des zones "sauvages" où l'herbe est laissée pousser, permet de créer un environnement propice à une plus grande diversité d'espèces végétales et animales, tout en conservant un jardin esthétique et facile à entretenir.



Utiliser des tondeuses plus « écologiques »

Privilégier les modèles électriques ou manuels plutôt que les tondeuses à moteur thermique. Les tondeuses à batterie ou à fil consomment moins d'énergie et produisent moins de pollution sonore et atmosphérique.



Bruits de voisinage – RAPPEL

Les Travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, scies électriques, ne peuvent être effectués que :

LES JOURS OUVRABLES

- 8H30 - 12H00
- 14H00 - 19H30

LES SAMEDIS

- 9H00 - 12H00
- 14H00 - 19H00

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

- 10H00 - 12H00

Retrouvez l'intégralité de l'arrêté municipal sur le site internet de la commune.

Mémo

Mairie

2, place Charles de Gaulle - 57710 TRESSANGE

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h,
- le samedi de 10h à 12h.

Permanences de M. le Maire sur rdv

☎ **03 82 59 10 30**

✉ mairie@tressange.fr

🌐 www.tressange.com

Bibliothèque municipale Au fil des Pages

1, rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE

☎ **03 82 50 34 81**

✉ bibliotheque@tressange.fr

Ouverte

- le lundi de 15h à 17h,
- le mercredi de 16h à 18h,
- le samedi de 9h30 à 11h30

Agence postale

Centre Socio-Culturel Alain François
2, rue de l'Église - 57710 TRESSANGE

☎ **03 82 91 97 26**

Ouverte

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30

L'agence postale sera transférée à la mairie courant du 1^{er} trimestre 2025

École Les Crayons Magiques

3, rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE

Directrice : Mme MARANO

Élémentaire : ☎ 03 82 50 34 70

Maternelle : ☎ 03 82 50 34 71

Horaires

- Maternelle : 8h20 - 11h50 / 13h50 - 16h20
- Élémentaire : 8h10 - 11h40 / 13h40 - 16h10 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Collège de rattachement :

Collège Lionel Terray

Route d'Ottange - 57710 AUMETZ

☎ **03 87 50 12 30**

Périscolaire 1, 2, 3 Soleil

5, rue de la Forêt - 57710 TRESSANGE

☎ **03 82 50 34 82**

✉ periscolaire@tressange.fr

Directrice : Mme Corinne GRESSANI

- Un accueil éducatif le mercredi de 7h00 à 18h30 fonctionne en période scolaire.
- Un centre aéré pendant les vacances scolaires ainsi qu'un club Ados.

Salle des fêtes

UTILISATION	TARIF EN €	
	Location été 01/05 au 30/09	Location hiver 01/10 au 30/04
Vin d'honneur (Hall)	254,00 €	318,00 €
Vin d'honneur (Grande Salle)	424,00 €	530,00 €
Repas familial (Grande Salle)	636,00 €	795,00 €
Repas familial (Petite Salle + Hall)	392,00 €	478,00 €
Evènements particuliers (obsèques)	106,00 €	
Manifestations Culturelles (Assoc. Locales)	265,00 € 530,00 € la deuxième	

Déchetterie

Chemin de Bure - 57655 HAVANGE

Déchets acceptés : huiles de vidange, cartons, tout venant (à l'exclusion des produits en amiante), piles, batteries, bois, pneus, huiles alimentaires, gravats, végétaux, peintures et solvants, produits phytosanitaires, déchets d'équipement électrique et électronique (tv, réfrigérateurs, congélateurs, matériel informatique, machines à laver, petits appareils ménagers...), déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 9h-13h
- Mardi : 14h-18h30
- Mercredi : 9h-18h
- Jeudi : 9h-13h
- Vendredi : 14h-18h30
- Samedi : 9h-18h

Pièces à produire pour l'accès au site : Pass'déchet.

Limitation : 1m³ de déchets par semaine et par foyer.

Les véhicules type camion 3,5 tonnes avec benne levante sont interdits.

Pour les artisans, commerçants et professionnels : s'adresser au gardien pour le formulaire.

Tarifs des concessions au cimetière communal

Le Conseil Municipal fixe comme suit, le nouveau tarif des concessions au cimetière communal, pour une durée unique de 50 ans

Type	Tarif
Concession simple (2,00 m x 1,00 m)	100,00 €
Concession double (4,00 m x 2,00 m)	200,00 €
Concession spécifique réservée aux monuments cinéraires (1,60 m x 1,30 m)	100,00 €
Columbarium - case pouvant contenir 4 urnes	1 000,00 €
Plaque en bronze - Jardin du souvenir	210,00 €

Culte

Eglise du Pays Haut Mosellan
1, rue Sainte Barbe
57710 AUMETZ
☎ **03 82 52 21 78**

Déléguée du Conseil Pastoral du Canton :
Mme Dominique MOLON
5, rue le Nôtre
57710 BURE
☎ **03 82 91 82 22**

Présidente du Conseil de Fabrique :
Mme Marie-France SCHAEDEGEN
3, impasse des Charmilles
57710 BURE
☎ **03 82 91 05 51**

Assistante sociale☎ **03 87 35 01 60**

155, rue de Verdun - 57700 HAYANGE

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

- A TRESSANGE :
tous les 1^{er} jeudis du mois de 14h à 16h30
en Mairie de Tressange.
Pour toute urgence, prendre contact avec la
Mairie 03 82 59 10 30 pour convenir d'un
rendez-vous.

Mission Locale

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Elle intervient à la fois sur le volet professionnel et social.

- Permanence en mairie de TRESSANGE :
2^e lundi du mois de 13h30 à 16h.

☎ **03 82 85 45 45** - 🌐 www.mlhm.fr**Cabinet infirmier - Soins à domicile**4, rue de la Liberté - 57710 TRESSANGE
☎ **03 82 91 05 28****Centre anti-poisons Nancy - ☎ 03 83 22 50 50**Fax 03 83 22 50 22 - ✉ cap@chu-nancy.fr**Médigarde - ☎ 08 20 33 20 20****Pharmacie de garde ☎ 32 37****SEAFF**

Syndicat Eau et
Assainissement de
Fontoy Vallée de la
Fensch
33, rue de Metz
57650 FONTOY
☎ **03 82 59 10 10**

Gendarmerie Nationale

AUMETZ / FONTOY / OTTANGE
Brigades fermées au public sauf sur RDV
AUDUN-LE-TICHE
• Du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
• Dimanche et jours fériés
9h-12h / 15h-18h
☎ **03 82 59 48 30**

Dons du sang : planning 2025

Date	Lieu	Horaires
Jeu 20/02/2025	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h
Jeu 15/05/2025	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h
Lun 21/08/2025	Centre socio-culturel de Fontoy	16h-19h
Jeu 06/11/2025	Salle polyvalente de Boulange	16h-19h

CALM

Le Centre d'Amélioration au Logement de la Moselle (CALM) est à la disposition de tout propriétaire ou locataire souhaitant entreprendre des travaux dans son logement.

24, rue du Palais - BP 14062
57042 METZ CEDEX 1☎ **03 87 75 32 28**

- Permanence à la mairie d'Aumetz le 4^e lundi du mois de 14h30 à 16h30

Infos pratiques

AIDEZ VOTRE FACTEUR/LIVREUR, INDIQUEZ LE NUMÉRO DE RUE DE VOTRE MAISON SUR LA FAÇADE OU SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !



LE RUCHER D'YGGDRASIL 

+ 352 661 115 748

06 46 97 79 56 / 07 70 04 10 60



Apiculteur de MOSELLE qui enlève gratuitement vos essaims d'abeilles

* **Guêpes** entre 70 et 100 € * **Frelons** entre 110 et 170 €

Dératisation, Piégeage et Désinsectisation

devis fait par Monsieur Grycan-Gérard Frédéric (EI)

* agrément certibiocide avec des traitements raisonnés.

* agrément pour le piégeage.

Paintball insecticide

SIRET 804 401 156 000 034 frederic.grycan@outlook.fr

 **France services** 

À partir du 30 Septembre 2024
Nouveaux horaires à Ottange
Service en continu

 **France services**

France Services
Cartes d'identité/Passeports
Lundi au Jeudi **8h 17h**
Vendredi **8h 12h**
Samedi **8h30 11h30**

 **PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Pour recevoir des infos en temps réel de votre commune!
Téléchargez l'application :



L'application
N°1 en France
d'informations et d'alertes

8200 collectivités déjà
équipées



**-ADDICTIONS-ALCOOL-
VIE LIBRE**
Section de FLORANGE
16, rue de l'Etoile
Complexe de Bétange
57190 FLORANGE

Tel: 0382587734 (répondeur 24/24h)

vielibreflorange@free.fr

<http://vielibreflorange.free.fr>

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS – (DICRIM)

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs reprend les informations transmises par le préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Pour notre commune, les pouvoirs publics ont recensé les risques majeurs suivants : inondation, mouvements de terrain, risque lié au retrait gonflement des argiles, risque lié aux transports de matières premières dangereuses par voie routière, risque nucléaire, risque pollution des sols, risque radon et sismique, risque minier, risque incendie et feu de forêt. LE DICRIM est consultable en Mairie et sur le site internet de la Commune.

**Des professionnels mobilisés
contre les violences conjugales**
sur le secteur de
THIONVILLE - PORTES DE FRANCE



**EN PARLER,
C'EST DÉJÀ AGIR**



RAPPEL SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Dans la quasi-totalité des cas (sauf exceptions détaillées dans le paragraphe 3), tous les travaux que vous souhaitez entreprendre doivent faire l'objet préalablement d'une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie, soit sous forme d'un permis de construire, soit

d'une déclaration préalable, en fonction de la surface de la construction ou de la nature des travaux : à titre d'exemples,

1. SONT SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

- Les travaux ou constructions (abri de jardin, pergola, transformation d'un garage en pièce d'habitation...) créant une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 5 m², sans dépasser 20 m², et une hauteur inférieure ou égale à 12 m.
- Les travaux d'extension à usage d'habitation dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 40 m², sans que la surface de plancher totale (projet + construction existante) dépasse 150 m².
- Les clôtures (mur, muret, grillage) en façade sur rue et en limites séparatives, les changements de portail ou portillon.
- Les remaniements de toiture (changement de toutes les tuiles).
- Les travaux de ravalement ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur (changement des volets, panneaux solaires, pompe à chaleur...).
- Les piscines dont le bassin présente une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol,
- Les changements de destination (commerce en habitation par exemple) sans modification des structures porteuses ou de la façade,
- Les coupes ou abattage d'arbres dans les espaces boisés classés.

2. SONT SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE (LISTE NON EXHAUSTIVE) :

- Les travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol de plus de 20 m².
- Les piscines dont la couverture présente une hauteur supérieure à 1,80 m.
- Les châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 m.
- Les changements de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade.
- Les éoliennes d'une hauteur supérieure ou égale à 12 m.

RAPPEL : le recours à l'architecte est obligatoire pour les constructions soumises à permis de construire et créant une surface de plancher supérieure à 150 m² (projet + existant).

3. SONT DISPENSÉS D'AUTORISATION D'URBANISME (LISTE NON EXHAUSTIVE) : ATTENTION, UNE CONSTRUCTION DISPENSÉE DE FORMALITÉ DOIT CEPENDANT OBÉIR AUX RÈGLES DU PLU ET DU RMC.

- Les travaux ou constructions (abri de jardin par exemple) créant une surface de plancher et une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m², sans modification de l'aspect extérieur et présentant une hauteur inférieure à 12 m.
- Les éoliennes d'une hauteur inférieure à 12 m.
- Les piscines dont le bassin présente une superficie inférieure ou égale à 10 m², non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol.
- Les châssis et serres de moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol.
- Les terrasses ou plates-formes de plein pied.



N'hésitez pas à contacter la mairie avant tout achat ou travaux, afin de constituer votre dossier de demande d'autorisation.

Le délai d'instruction d'un permis de construire (maison individuelle) est de 2 mois et d'1 mois pour les déclarations préalables sous réserve que votre dossier soit complet.

Si vous êtes pressés, n'attendez pas la dernière minute pour déposer votre demande. Une fois l'autorisation délivrée, **vous avez 3 ans pour commencer vos travaux**, passé ce délai, votre autorisation est périmée.

Vous pouvez donc obtenir votre autorisation en automne pour commencer vos travaux au printemps.

Le dossier complet doit être déposé en 4 exemplaires en mairie.

Vous pouvez également vous rendre sur le site de l'Agglomération Portes de France Thionville et déposer votre demande en version dématérialisée :

<https://www.agglo-thionville.fr/vivre-habiter/habitat-urbanisme/instructions-des-demandes-dautorisation-durbanisme>.

Il vous suffit de créer votre compte au préalable et de bien dissocier les différentes pièces du dossier (cerfa, plan de situation...).

Il vous suffira ensuite de les faire glisser pour les télécharger.

COMMENT RÉGULARISER SES TRAVAUX SANS AUTORISATION ?

Vous avez effectué des travaux et vous ne saviez pas qu'il était nécessaire de demander une autorisation ? Il est possible de régulariser vos travaux a posteriori ces derniers sont conformes aux dispositions du règlement du PLU et du PPRM. Pour cela, il vous faudra déposer votre demande d'autorisation de travaux en précisant que les travaux ont déjà été effectués. Si vos travaux respectent les règles d'urbanisme, ils seront régularisés. Dans le cas contraire, la mairie peut vous demander d'effectuer des modifications, voire même une remise en état ou une démolition.

QUELLES SANCTIONS EN CAS DE TRAVAUX RÉALISÉS SANS AUTORISATION ?

Selon le code de l'urbanisme, vous risquez une amende allant de 1 200 à 6 000 euros par m² construit (article L. 480-4 du Code de l'urbanisme), ainsi que l'obligation de remise en état ou de destruction de la construction. En outre, si vous ne respectez pas les décisions du tribunal (arrêt des travaux, démolition...), vous encourez des sanctions beaucoup plus lourdes (article L. 480-7 du Code de l'urbanisme). En effet, vous vous exposez à une amende de 75 000 euros et des jours amendes (de 7,5 à 75 euros par jour).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Numéros surtaxés et abonnements internet : Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

Les numéros surtaxés font partie des numéros spéciaux ou courts utilisés par les professionnels pour fournir des services (météo, voyage, annuaire, etc.). Les 3 types de numéros pouvant être surtaxés sont :

- Les numéros spéciaux à 10 chiffres commençant par **081, 082 ou 089**
- Les numéros courts à 4 chiffres commençant par **10 ou 32 à 39**
- Les numéros courts à 6 chiffres commençant par **118**

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Une signalétique mise en place par les professionnels m'informe du prix qui sera facturé :

0 825 123 456 (Service client surtaxé)

Le service est facturé en plus du prix d'un appel normal, jusqu'à 80 centimes par minute, dans la limite de 24 € par appel (violet).

0 809 100 114 (Service client sans surtaxe)

Seul le prix d'un appel normal est facturé (gris).

0 800 134 426 (Service client gratuit)

Numéro gratuit aucune facturation (vert).

Le site surmafacture.fr est la plateforme d'information consommateur consacrée aux solutions de paiement sur facture, gérée par les principaux opérateurs téléphoniques.

Il me permet de connaître le coût et le service proposé par un numéro surtaxé.



Nouvel itinéraire Ligne 551

à partir du 15 décembre 2024

**Thionville -
Metzange - Belval -
Esch-sur-Alzette -
Foetz**

↑ THIONVILLE (F)
METZANGE (F)
LUDELANGE (F)
AUMETZ (F)
AUDUN-LE-TICHE (F)
BELVAL (L)
ESCH-SUR-ALZETTE (L)
↓ FOETZ (L)

🕒 **THIONVILLE VERS BELVAL :**
- Toutes les heures
entre 5h et 23h dans les deux directions
- Toutes les 30 minutes
entre 6h et 9h vers Belval et Foetz
et entre 16h et 19h vers Thionville



Accès rapide
aux horaires

RGTR



2465 2465



mobiliteit app



mobiliteit.lu



**S.E.E.
LAUER**

Zac Bellevue
57310 GUENANGE
☎ : 03 82 50 84 40
📠 : 03 82 50 78 36
Mail : lauerolivier@platerie-lauer.fr
www.platerie-lauer.fr

Plâtrerie - Cloisons
Isolation - Faux Plafonds
Cloisons Modulaires
Planchers Techniques



**SUPER U
FONTOY**

U DRIVE
courtesy.com

U la Station

U location

U CULTURE.fr

U BIBLIOTHEQUE
FRANCAISE

OUVERT NON STOP
De lundi au vendredi
de 8h30 à 20h
Le samedi
de 8h30 à 19h30
Rue de Verdun CD 59
57650 Fontoy
Tél. 03 82 84 94 94
@superfontoy



ANZU
Home Staging & Feng Shui



Experts en **Home Staging** et **Feng Shui**, nous transformons vos espaces de vie et de travail en lieux attractifs et harmonieux.

- Le **Home Staging** prépare vos biens pour une vente rapide au meilleur prix.
- Le **Feng Shui**, alliant décoration et purification énergétique du lieu, crée un environnement propice à vos réussites personnelles et professionnelles.

Chez vous ou au travail, un espace bien conçu favorise le bien-être, réduit le stress et stimule la créativité et la prospérité.

Particuliers, professionnels, hôtels : vos projets méritent des espaces à leur image.

Contactez-nous et découvrez la puissance d'un espace réinventé.

+33 (0)6.95.25.88.53 hello@anzuharmony.fr

ANZU
57710 Tressange

www.anzuharmony.fr

LOIC LALLEMAND FLEURISTE

MIND CONCEPT

BURE 57710

WWW.MINDCONCEPT33.COM

06 79 77 31 75



NOUVEAU
TRANSPORT À LA DEMANDE
DU DIMANCHE !

DIRICTIONS :

CENTRE VILLE DE THIONVILLE
CINÉMA KINÉPOLIS
HÔPITAL BEL AIR
GARE DE THIONVILLE

EN DÉPART DE TOUTES LES COMMUNES DU RÉSEAU NON DESERVES PAR LES LIGNES D25 & D26

Dimanche 8h30 à 17h30

Prix d'un voyage normal (1,80€)
Réservations au 03 82 59 31 03

Réservation du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Horaires de fonctionnement

Horaires d'attente aux points d'arrêt :
8h30 - 10h30 - 12h30 - 14h45 et 16h15
Horaires de retour vers les communes :
10h15 - 12h30 - 16h15 - 17h30

sm.tu citéLine



2, bis rue du Moulin
57840 OTTANGE

Tél: 03.82.50.55.55

SERVICES FUNERAIRES

Pompes Funèbres

"Une équipe au service des Familles"

Numéro d'habilitation 16-57-108



S.à.r.l.

***** Installation - Entretien - Dépannage *****



csv57@orange.fr



10, rue Jeanne d'Arc
57270 Uckange



03 82 55 28 04

• CHAUFFAGE

• SANITAIRE

• VENTILATION

Eric Torzini



Contact :

+352 621 678 623

Email :

declaration@luximpot.lu

Déclaration Impôts

Libérez-vous du stress des impôts !

Chez LuxImpot, nous transformons vos déclarations d'impôts et vos déductions fiscales en une expérience simple et avantageuse

Déductions fiscales

Profitez de notre expertise pour maximiser vos retours et minimiser vos soucis. C'est plus qu'une déclaration d'impôts, c'est une stratégie financière personnalisée pour vous.

LuxImpot  **Foyer**

6, Boulevard des Lumières L-4369 Belval



MARBRIERIE DELLION

MONUMENTS CAVEAUX

OTTANGE
TÉL. 03 82 50 53 55

AVIS DE VALEUR DE
VOTRE BIEN OFFERT



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

 Réseau de
proximité

 Honoraires
adaptés

 Large diffusion
des annonces

 Recherches
personnalisées

Votre **conseillère en immobilier**
sur Tressange et ses alentours



Deborah **LEGER**

06 82 07 69 10

deborah.leger@iadfrance.fr

iadfrance.fr

EI, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Thionville sous le numéro 892947938 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS

JF PEINTURE SASU

DÉCORATION PEINTURE INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

10, rue Claude Kogan
57710 BURE TRESSANGE
Tél. 03 82 91 01 43 / 06 13 65 88 88
Mail : jeanfinkler@orange.fr



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être dirigé vers un organisme de prise en charge de soins

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

Numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble des 28 pays de l'Union européenne (certains Etats membres comme l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg, le Danemark, la Suède et la Finlande ainsi que les pays baltes) ont abandonné leurs propres numéros d'appels d'urgence au profit du 112. En France, le 112 est redirigé soit vers le SAMU, soit vers les pompiers, soit vers la police.

18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

NUMÉROS UTILES

**GENDARMERIE
D'AUDUN-LE-TICHE**

03 82 59 48 30

GRDF
urgences gaz naturel

0 800 47 33 33

ENEDIS
dépannage

09 726 750 57

AUTRES NUMÉROS À CONNAÎTRE

**ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE**

119

CANCER INFO SERVICE

0 810 81 08 21 *

SOS VIOL

0 800 05 95 95 *

HARCELEMENT SCOLAIRE

3020

SIDA INFO SERVICE

0 800 84 08 00 *

FEMMES INFO SERVICE

01 40 33 80 60
(Paris)

VIOLENCES CONJUGALES

3919

DROGUES INFO SERVICE

0 800 23 13 13 *

SUICIDE ÉCOUTE

01 45 39 40 00
(Paris)

**MALTRAITANCES
DES PERSONNES ÂGÉES**

3977

TABAC INFO SERVICE

0 825 30 93 10

**CENTRE ANTIPOISONS
DE NANCY**

03 83 22 50 50

INFO ESCROQUERIES

0 805 805 817

ALCOOLIQUE ANONYMES

03 87 50 70 73

* (coût appel local d'un poste fixe)